



PICKLEBALL SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Code d'éthique

Le conseil d'administration a la responsabilité d'appliquer les mesures nécessaires (jusqu'à l'expulsion) pour tout membre qui ne respecte pas le code d'éthique par ses activités ou sa conduite, et ce, conformément aux règlements généraux de Pickleball Saint-Adolphe-d'Howard.

Esprit sportif

- Je démontre un esprit d'équipe par une collaboration franche avec mes coéquipiers et apprécie les efforts de tous.
- Je suis ponctuel.
- Je connais et observe les règles du jeu.
- Je joue avec l'équipement conforme et en prends soin.
- J'agis en tout temps avec courtoisie et maintient un comportement pacifique.
- Je considère le dépassement personnel plus important qu'une victoire.
- J'accepte les décisions de mes partenaires de jeu les mieux placés pour juger une situation et j'appelle les décisions rapidement et le plus fidèlement possible.

Le respect

- Je respecte tous les intervenants, incluant les responsables bénévoles et les joueurs.
- Je conserve un langage respectueux.
- Je ne porte ni ne colporte des accusations mensongères à l'endroit de l'organisme ou de joueurs.
- Je ne critique aucunement de façon intempestive et répétée l'organisme ou ses répondants.
- Je respecte l'environnement (vestiaire, locaux de jeu, parc, etc.)
- Je cohabite harmonieusement avec d'autres usagers des plateaux.

La dignité

- Je conserve en tout temps mon sang-froid et la maîtrise de mes gestes face aux autres joueurs.
- J'évite tout geste, parole ou attitude à connotation raciste, sexiste, sexuelle ou discriminatoire.
- Je fournis un effort constant et engagé.
- J'accepte la victoire des adversaires lors d'une défaite et reste modeste lors d'une victoire.

Document adopté par le conseil d'administration le 20 avril 2025
Ratifié par l'assemblée annuelle du 29 juin 2025